

Charte d'engagement

Les activités entreprises dans le cadre de profilQualité sont au service des élèves.

1. Nous considérons la bonne qualité de l'école et de l'enseignement comme un effort professionnel visant à améliorer les performances et le bien-être des élèves et, partant, leur réussite scolaire individuelle.
2. Nous encourageons un travail de qualité au sein de l'école, s'effectuant de manière autonome et selon des critères transparents, et étant considéré comme faisant partie intégrante du mandat de la direction de l'école et du corps enseignant.
3. Nous soutenons le principe selon lequel toutes les personnes directement concernées connaissent les conditions cadres, les processus, les effets, les résultats et les succès du travail sur la qualité au sein de l'école, et peuvent en tirer des conclusions et les appliquer sur leur travail qualitatif de manière individuelle.
4. Nous affirmons que les audits externes d'écoles et les tests sommatifs de performance contribuent à renforcer la profession, dans la mesure où ils visent le développement de la qualité en plus de la responsabilisation. Nous rejetons les classements publics entre les écoles.
5. Nous attendons des directions d'école et du corps enseignant qu'ils soient dotés de capacités de développement pour un développement de la qualité à l'interne en adéquation avec les données issues de l'évaluation externe et de la mesure standardisée des performances, selon la devise : Autant que nécessaire au niveau du contrôle public et de données externes; autant que possible et raisonnable au niveau des ressources internes pour le travail de qualité de la part des directions et corps enseignant.
6. Nous soutenons l'affirmation selon laquelle les personnes concernées devraient, dans la mesure du possible, informer elles-mêmes les autorités publiques et les publics locaux sur les résultats d'un travail sur la qualité, et sur les mesures et leurs effets attendus sur les processus d'enseignement et la réussite de l'apprentissage.

Base élaborée par Wolfgang Beywl, Jürg Brühlmann et Dieter Rüttimann, adoptée par les associations faitières d'enseignant.e.s et de directions d'école LCH et VSLCH.